

Par suite d'une convocation en date du 19 mars 2024 les membres composant le conseil municipal se sont réunis en date du 26 mars 2024, à 18h00 sous la présidence de Mme Lepetz Joëlle, maire de la commune.

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion de conseil du 19/02/2024

**Délibérations à l'ordre du jour :**

2. Vote taux 2024 des taxes communales

3. Attribution des subventions 2024

4. Approbation des Comptes de gestions 2023 (*Commune-Boulangerie-Multiservices-Photovoltaïque-Lot du centre-Lot du fournil*)

**Budget commune :**

5. Approbation du compte administratif 2023

6. Affectation du résultat 2023

7. Approbation du Budget communal 2024

**Budgets annexes** (*Boulangerie-Multiservices-Photovoltaïque-Lot du centre-Lot du fournil*)

8. Approbation des comptes administratifs 2023

9. Affectation des résultats 2023

10. Approbation des budgets primitifs 2024

11. Réserves d'investissement 2024 budget photovoltaïque

12. Questions diverses

**Présents :** Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LOPEZ Lydia,

MM. ALBERTINI Michel, DUCREUX Philippe, HUMBERT Jean Yves, NOIROT Benjamin, VIVINE Serge, M. BERNARD Eric, M. SCORDO Rémi.

**Absents :** Mmes RUSCH Elodie, GERRIET Charline, M. VOISIN Jean-Marc.

**Secrétaire de séance :** DUCREUX Philippe.

---

Mme Le Maire ouvre la séance à 18 heures et 00 minutes et procède à l'appel des présents.

Le conseil municipal a désigné M. Philippe DUCREUX pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Point n°1 :**

Mme le Maire appelle les membres du conseil à l'approbation du procès-verbal de la séance du 19 février 2024.

**Il est approuvé à l'unanimité des membres présents.**

Les points à l'ordre du jour sont maintenant appelés à être débattus.

---

**Point n°2 : Validation des taux 2024 des taxes communales.**

Madame Le Maire rappelle à l'assemblée que les taux des taxes doivent être votés pour 2024.

Elle propose de maintenir les taux suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27.16 % (2.80 % commune + 24.36 % département)

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 8.15 %.

- Taxe d'habitation : 2.23 %

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, valide à l'unanimité, les taux des taxes pour l'année 2024 comme précités.

---

**Point n°3 : Proposition d'attribution des subventions 2024 pour les associations communales, extérieures et pour les budgets annexes.**

Mme le maire propose de budgétiser la somme de 15 900,00 € pour les associations communales, 10 350,00 € pour les associations extérieures et 42 000,00 € pour les budgets annexes répartis comme suit :

Autres associations	2024
OCCE Jean Jaurès Damparis	500,00 €
Ass. Sportive collège Damparis	300,00 €
Fraternelle (Tavaux)	1 000,00 €
Coté Cour	850,00 €
Plaine de Rock (ST Aubin)	1 000,00 €
Amicale SP (St-Aubin)	1 000,00 €
Oceanes Damparisiennes	500,00 €
Judo Club (Tavaux)	500,00 €
ASS. Tire sportif ASPD (Tavaux)	500,00 €
Tennis TSAT GD	1 000,00 €
USTD HANBALL	300,00 €
Jura Dolois Basket	300,00 €
AFM Telethon	200,00 €
Amicale Don du Sang Tavaux	300,00 €
Ligue la violence routière (Dole)	300,00 €
CLUB AGORA	200,00 €
Cercle Cynophile Damparisien	300,00 €
FNACA Tx Dp (Anc Algérie)	100,00 €
Souvenirs Français (Chemin)	100,00 €
ANACR Dole (Anc combattants)	100,00 €
Collège Damparis classe VTT	0,00 €
Comité défenses Hopitaux	0,00 €
Divers régul 2022	- €
Compl divers à attribuer	1 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 350,00 €</b>

Associations Abergéistes	2024
JURA STAD FOOT	5 000,00 €
SOLELINA	1 000,00 €
RESTO CHAT	600,00 €
ACCA	1 300,00 €
ACCA fête patronale	200,00 €
AVA VETERANS	400,00 €
FIL EN AIGUILLES	400,00 €
PETANQUE ABERGEOISE	- €
APE	1 000,00 €
Coop Scolaire Abergement	5 000,00 €
Divers réserve à attribuer	1 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>15 900,00 €</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 250,00 €</b>
----------------------	--------------------

SUBVENTIONS BUDGETS ANNEXES	Montant
BUDGET CCAS	30 000,00 €
BUDGET ANNEXE BOULANGERIE	11 000,00 €
BUDGET ANNEXE MULTISERVICES	1 000,00 €
<b>TOTAL SUBVENTIONS BUDGETS</b>	<b>42 000,00 €</b>

Mme le Maire informe que de nouvelles associations ont fait une demande, que c'est la commission finances qui propose ces montants, qu'elle s'est basée sur deux critères d'attributions : adhérents originaires de notre commune, manifestations effectuées sur la commune. M Ducreux propose que la subvention allouée à une association soit pour moitié liée au nombre d'adhésions Abergéistes et pour l'autre moitié à la réalisation d'au moins une action sur la commune.

Mme le Maire prend en compte ses remarques, les membres n'apportent aucune autre observation.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer les montants des subventions précitées pour l'année 2024.

#### **Point N°4 : Approbation des Comptes de gestions 2023 (Commune-Boulangerie-Multiservices-Photovoltaïque-Lot du centre-Lot du fournil)**

Madame Le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le Conseil Municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Mme le Maire informe qu'elle s'est assurée que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, des titres et mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Par conséquent, elle expose aux membres les comptes de gestion et les résultats 2023 transmis par le receveur municipal et propose le vote pour les budgets Commune, Boulangerie, Multiservices, Photovoltaïque, Lotissement du centre et lotissement du fournil.

Elle précise que ces comptes de gestions, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité, les comptes de gestions 2023 des budgets Commune, Boulangerie, Multiservices, Photovoltaïque, Lotissement du centre et lotissement du fournil.

## BUDGET COMMUNE

### Point N°5 : Approbation du compte administratif 2023 :

Mme le Maire précise qu'il sera nécessaire de délibérer pour l'approbation du compte administratif 2023, l'affectation du résultat de fonctionnement 2023 et l'approbation du Budget communal 2024.

Elle sollicite les conseillers à se reporter aux documents fournis pour l'analyse 2023 et 2024, pour explication de la comptabilité communale. Elle propose un premier exposé concernant la tenue de la comptabilité analytique détaillée par postes. Elle présente le compte de résultat de fonctionnement pour 2023 qui génère un bénéfice de 335 912 € en expliquant plusieurs montants sur différents comptes suite aux interrogations des conseillers. La liste des investissements réalisés en 2023 est inventoriée afin d'informer l'assemblée des dépenses et du travail fourni tout au long de l'année par les élus. Après des échanges constructifs sur certains montants, Mme le Maire invite les élus à consulter la synthèse du compte administratif communal 2023.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
<i>Résultats reportés</i>	/	3 777 421,54 €	172 698,20 €	/	172 698,20 €	3 777 421,54 €
Opérations de l'exercice	3 649 199,22 €	3 985 110,88 €	741 528,61 €	808 188,91 €	4 390 727,83 €	4 793 299,79 €
<b>TOTAUX</b>	<b>3 649 199,22 €</b>	<b>7 762 532,42 €</b>	<b>914 226,81 €</b>	<b>808 188,91 €</b>	<b>4 563 426,03 €</b>	<b>8 570 721,33 €</b>
<i>Restes à réaliser</i>	/	/	/	/	/	/
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>3 649 199,22 €</b>	<b>7 762 532,42 €</b>	<b>914 226,81 €</b>	<b>808 188,91 €</b>	<b>4 563 426,03 €</b>	<b>8 570 721,33 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>4 113 333,20 €</b>	<b>106 037,90 €</b>			<b>4 007 295,30 €</b>

Les membres du Conseil n'ayant plus de question ni remarque, Mme le Maire cède sa place à M Vivine adjoint aux finances, et après qu'elle ait quitté la salle, il propose le vote du compte administratif Commune 2023.

Le conseil municipal l'approuve à l'unanimité des membres présents.

### Point N°6 : Affectation résultat de fonctionnement 2023 Commune :

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023, Mme le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement au budget 2024 comme suit :

Résultat de fonctionnement	
<b>A.</b> Résultat de l'exercice ( + ou - )	+335 911,66 €
<b>B.</b> Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte administratif précédé du signe + ou - )	+3 777 421,54 €
<b>C.</b> Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D002 ci-dessous)	<b>+4 113 333,20 €</b>

<b>Solde d'exécution de la section investissement</b>	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (+ ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	- 106 037,90 €
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (+ ou -) Besoin de financement	- 0 €
Besoin de financement F. = D + E	- 106 037,90 €
AFFECTATION = C. = G + H	4 113 333,20 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	- 106 037,90 €
2) H. Report en fonctionnement R 002	4 007 295,30€

Le Conseil Municipal n'a émis aucune remarque et l'affectation du résultat 2023 du budget COMMUNE est approuvé à l'unanimité des membres présents.

#### **Point N°7 : Approbation du budget primitif 2024**

Suite à cette affectation, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur le Budget Primitif 2024 COMMUNE détaillé par chapitre comme suit :

<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>		
Chapitres	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2024 (€)
011	Charges à caractère général	554 000,00
012	Charges de personnel - frais assimilés	405 000,00
014	Atténuations des produits	2 642 300,00
65	Autres frais gestion courante	166 550,00
68	Dotations provisions dépréciations	3 000,00
023	Virt section Investissements	4 026 002,00
042	Opérations d'ordre de transferts	22 843,00
<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>		<b>7 819 695,00</b>

<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>		
Chapitres	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BUDGET 2024 (€)
001	Solde investissements reportés	106 037,90
041	Opérations patrimoniales	2 800,00
16	Emprunts dettes assimilés	2 000,00
204	Subventions équipement versées	46 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 048 103,56
23	Immobilisations en cours	1 517 005,54
27	27638 Autres établissements publics (virement BP lotissements)	507 700,00
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENTS</b>		<b>4 229 647,00</b>

Chapitres	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BUDGET 2024 (€)
013	Atténuation des charges	2 200,00
70	Produits des services du domaine, ventes	16 899,70
73	Impôts et taxes - Fiscalité locale	772 900,00
731	Fiscalité locale	1 589 200,00
74	Dotations et participations	1 302 900,00
75	Autres produits gestion courante	125 300,00
78	Reprise sur dépréciat° et provisions	3 000,00
002-	Résultat fonctionnement reporté	4 007 295,30
<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>		<b>7 819 695,00</b>

Chapitres	RECETTES D'INVESTISSEMENT	BUDGET 2024 (€)
021	Virt section fonctionnement	4 026 002,00
040	Opérations d'ordre amortissements	22 843,80
041	Opérations patrimoniales	2 801,20
10	FCTVA	100 000,00
10	Taxe aménagement	30 000,00
13	Subventions d'investissement	46 000,00
16	Emprunts dettes assimilés	1 000,00
27	Immobilisation financières	1000,00
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENTS</b>		<b>4 229 647,00</b>

Mme le Maire expose également en détail les projets d'investissement 2024.

Elle précise que ce budget a été élaboré avec la commission de finances et propose de procéder au vote par chapitre.

Vu l'avis de la commission des finances, Vu le projet de budget primitif 2024 Budget Commune, le Conseil Municipal, délibère et approuve à l'unanimité des membres présents le BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2024 comme présenté ci-dessus.

BUDGETS ANNEXES : BOULANGERIE, MULTISERVICE, PHOTOVOLTAIQUE, LOT DU CENTRE, LOT DU FOURNIL

Point n° 8 : Approbation des comptes administratifs 2023

Mme le Maire précise qu'il est nécessaire de délibérer pour l'approbation du compte administratif 2023, l'affectation des résultats de fonctionnement 2023 et l'approbation des budgets primitifs 2024.

Elle présente les comptes administratifs 2023 qui se résument comme suit :

**BOULANGERIE**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	/	1 892,74 €	1 268,20 €	/	1 892,74 €	1 268,20 €
Opérations de l'exercice	3 827,88 €	7 214,97 €	/	1 268,20 €	3 827,88 €	8 483,17 €
<b>TOTAUX</b>	<b>3 827,88 €</b>	<b>9 107,71 €</b>	<b>1268,20 €</b>	<b>1268,20 €</b>	<b>5 096,08 €</b>	<b>10 375,91 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>5 279,83 €</b>				<b>5 279,83 €</b>

**MULTISERVICES**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		3 854,20 €	/	10 000,91 €		13 855,11 €
Opérations de l'exercice	1 378,58 €	1 390,77 €	/	/	1 378,58 €	1 390,77 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 378,58 €</b>	<b>5 244,97 €</b>	<b>/</b>	<b>10 000,91 €</b>	<b>1 378,58 €</b>	<b>15 245,88 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>/</b>	<b>3 866,39 €</b>	<b>/</b>	<b>10 000,91 €</b>		<b>13 867,30 €</b>

**PHOTOVOLTAIQUE**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	1 060,79 €	/	/	15 908,44 €	1 060,79 €	15 908,44 €
Opérations de l'exercice	5 883,53 €	1 628,54 €	/	5 842,00 €	5 883,53 €	7 470,54 €
<b>TOTAUX</b>	<b>6 944,32 €</b>	<b>1 628,54 €</b>	<b>/</b>	<b>21 750,44</b>	<b>6 944,32 €</b>	<b>23 378,98 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>5 315,78 €</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>21 750,44 €</b>		<b>16 434,66 €</b>

## LOTISSEMENT DU CENTRE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
<i>Résultats reportés</i>	/	/	/	/	/	/
Opérations de l'exercice	104 726,69 €	105 349,00 €	105 349,00 €	/	4 925.17 €	4 893.53 €
<b>TOTAUX</b>	<b>104 726,69 €</b>	<b>105 349,00 €</b>	<b>105 349,00 €</b>	<b>/</b>	<b>210 075,69 €</b>	<b>105 349,00 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>/</b>	<b>622,31 €</b>	<b>105 349,00 €</b>	<b>/</b>	<b>104 726,69 €</b>	<b>/</b>

## LOTISSEMENT DU FOURNIL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
<i>Résultats reportés</i>	/	/	/	/	/	/
Opérations de l'exercice	68 439,93 €	68 905,00 €	68 905,00 €	/	137 344,93 €	68 905,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>68 439,93 €</b>	<b>68 905,00 €</b>	<b>68 905,00 €</b>	<b>/</b>	<b>137 344,93 €</b>	<b>68 905,00 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>/</b>	<b>465,07 €</b>	<b>68 905,00 €</b>	<b>/</b>	<b>68 439,93 €</b>	

Les membres n'apportent aucunes remarques. Mme le Maire ne prenant pas part au vote, se retire de la salle.  
M. Vivine Serge, adjoint aux finances, propose les votes.

- Le conseil municipal APPROUVE avec 9 POUR et 1 ABSTENTION le compte administratif 2023 du budget Boulangerie.
- Le conseil municipal APPROUVE avec 9 POUR et 1 ABSTENTION le compte administratif 2023 du budget multiservices.
- Le conseil municipal APPROUVE avec 9 POUR et 1 ABSTENTION le compte administratif 2023 du budget Photovoltaïque.
- Le conseil municipal APPROUVE avec 9 POUR et 1 ABSTENTION le compte administratif 2023 du budget Lotissement du centre.
- Le conseil municipal APPROUVE avec 9 POUR et 1 ABSTENTION le compte administratif 2023 du budget Lotissement du fournil.

### Point n° 9 : Affectation des résultats de fonctionnement 2023

Après avoir examiné les comptes administratifs statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023, Mme le Maire propose d'affecter les résultats au budget 2024 comme suit :

## MULTISERVICES

Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice (± ou ·)	- 12,19 €
B. Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte administratif précédé du signe + ou ·)	3 854,20€
C. Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D002 ci-dessous)	<b>3 866,39 €</b>
Solde d'exécution de la section investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (+ ou ·) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	10 000,91 €
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (+ ou ·) Besoin de financement	0,00 €
AFFECTATION = C. = G + H	3 866,39€
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	0,00 €
2) H. Report en fonctionnement R 002	<b>3 866,39€</b>

## BOULANGERIE

Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice (± ou ·)	3 387,09 €
B. Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte administratif précédé du signe + ou ·)	1 892,74 €
C. Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D002 ci-dessous)	<b>5 279,83 €</b>
Solde d'exécution de la section investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (+ ou ·) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	0 €
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (+ ou ·) Besoin de financement	0 €
Besoin de financement F. = D + E	0 €
AFFECTATION = C. = G + H	5 279,83 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	0 €
2) H. Report en fonctionnement R 002	<b>5 279,83 €</b>

## PHOTOVOLTAÏQUE

Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice (± ou ·)	- 4 254,99 €
B. Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte administratif précédé du signe + ou ·)	- 1 060,79 €
C. Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D002 ci-dessous)	- <b>5 315,78 €</b>
Solde d'exécution de la section investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (+ ou ·) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	21 750,44 €
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (+ ou ·) Besoin de financement	0,00 €
AFFECTATION = C. = G + H	0,00 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	0,00 €
2) H. Report en fonctionnement R 002	0 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002</b>	<b>- 5 315,78 €</b>

## LOT FOURNIL

Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice (± ou ·)	-465,07 €
B. Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte administratif précédé du signe + ou ·)	0 €
C. Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D002 ci-dessous)	<b>465,07 €</b>
Solde d'exécution de la section investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (+ ou ·) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-68 905,00 €
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (+ ou ·) Besoin de financement	0,00 €
AFFECTATION = C. = G + H	465,07 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	0,00 €
2) H. Report en fonctionnement R 002	<b>465,07 €</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002</b>	<b>0,00 €</b>

## LOT CENTRE

Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice (± ou ·)	- 622,31 €
B. Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du compte administratif précédé du signe + ou ·)	0 €
C. Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D002 ci-dessous)	- <b>622,31 €</b>
Solde d'exécution de la section investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (+ ou ·) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	105 349,00 €
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (+ ou ·) Besoin de financement	0,00 €
AFFECTATION = C. = G + H	622,31 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement	0,00 €
2) H. Report en fonctionnement R 002	<b>622,31 €</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002</b>	<b>0 €</b>

## Le Conseil Municipal

- APPROUVE avec 10 POUR l'affectation du résultat 2023 du budget Boulangerie.
- APPROUVE avec 10 POUR l'affectation du résultat 2023 du budget multiservices.
- APPROUVE avec 10 POUR l'affectation du résultat 2023 du budget Photovoltaïque.
- APPROUVE avec 10 POUR l'affectation du résultat 2023 du budget Lotissement du centre.
- APPROUVE avec 10 POUR l'affectation du résultat 2023 du budget Lotissement du fournil.

**Point n° 10 : Approbation des budgets primitifs 2024**

Suite à cette affectation, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur les budgets primitifs 2024\_détaillés par chapitre comme suit :

<b>Multiservices BP 2024</b>			
<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
CHAPITRES	MONTANT €	CHAPITRES	MONTANT €
011 Charges à caractère général		<i>R001 Excédent Fonct reporté</i>	3 866,39
dont Energie Elec	1 500,00 €	752 Loyers	200,00 €
dont Petit équipement	500,00 €	75822 Sub. depuis BP commune	1 000,00 €
dont entretien bâtiment	1 566,39 €		
dont maintenance	1 500,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>5 066,39 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 066,39 €</b>
<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
CHAPITRES	MONTANT €	CHAPITRES	MONTANT €
21 Immobilisations corporelles	10 000,91 €	<i>001 Solde investissements reportés</i>	10 000,91 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 000,91 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>10 000,91 €</b>

<b>Boulangerie BP 2024</b>			
<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
CHAPITRES	MONTANT €	CHAPITRES	MONTANT €
011 Charges à caractère général		752 Loyers	225,00 €
dont Eau	200 €	75822 Subv depuis BP commune	11 000,00 €
dont Energie Elec	3 305 €	<i>R002 Report résultat fonctionnement</i>	5 280 €
dont entretien bâtiments	10 000 €		
dont maintenance	3 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>16 504,83 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>16 504,83 €</b>
<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
CHAPITRES	MONTANT €	CHAPITRES	MONTANT €
001 Solde investissements reportés	0,00 €	10 Dotations fonds divers réserves	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>

<b>Photovoltaïque BP 2024</b>			
<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
CHAPITRES	MONTANT €	CHAPITRES	MONTANT €
<i>D002 Résultat reporté</i>	5 315,78 €	70 Produits de ventes	1 686,78 €
011 Charges à caractère général	50,00 €	042- Opérations d'ordre de transferts	6 600,00 €
042 Opérations d'ordre de transferts	2 921,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>8 286,78 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8 286,78 €</b>
<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
CHAPITRES	MONTANT €	CHAPITRES	MONTANT €
23 Immobilisations en cours	18 071,44 €	001 Solde investissements reportés	21 750,44 €
040 Dotations et réserves	6 600,00 €	040 Opération d'ordre amortissement	2 921,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>24 671,44 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>24 671,44 €</b>

<b>LOTISSEMENT DU CENTRE 2024</b>			
<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
CHAPITRES	MONTANT €	CHAPITRES	MONTANT €
<b>011 Charges à caractère général</b>		002 Excédent reporté	622,31 €
6045 Etudes et prestations de services	19 000,00 €	042- Opérations d'ordre de transferts	198 351,00 €
605 Travaux	179 973,31 €		
<b>TOTAL</b>	<b>198 973,31 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>198 973,31 €</b>
<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
CHAPITRES	MONTANT €	CHAPITRES	MONTANT €
001 Déficit reporté	105 349,00 €	16 Emprunts et dettes assimilées (Virement du BP Commune)	303 700,00 €
040 Opération d'ordre amortissement	198 351,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>303 700,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>303 700,00 €</b>

<b>LOTISSEMENT DU FOURNIL 2024</b>			
<b>SECTION FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
CHAPITRES	MONTANT €	CHAPITRES	MONTANT €
<b>011 Charges à caractère général</b>		002 Excédent reporté	465,07 €
6045 Etudes et prestations de services	15 560,07 €	042- Opérations d'ordre de transferts	135 095,00 €
605 Travaux	120 000,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>135 560,07 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>135 560,07 €</b>
<b>SECTION INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
CHAPITRES	MONTANT €	CHAPITRES	MONTANT €
001 Déficit reporté	68 905,00 €	16 Emprunts et dettes assimilées (Virement du BP Commune)	204 000,00 €
040 Opération d'ordre amortissement	135 095,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>204 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>204 000,00 €</b>

Vu l'avis de la commission des finances, Vu les projets de budgets primitifs 2024

#### Le Conseil Municipal

- APPROUVE avec 10 POUR le budget primitif 2024 du budget Boulangerie.
- APPROUVE avec 10 POUR le budget primitif 2024 du budget multiservices.
- APPROUVE avec 10 POUR le budget primitif 2024 du budget Photovoltaïque.
- APPROUVE avec 10 POUR le budget primitif 2024 du budget Lotissement du centre.
- APPROUVE avec 10 POUR le budget primitif 2024 du budget Lotissement du fournil.

#### Point N°11 : Réserves d'investissement 2024 budget photovoltaïque

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de transférer la somme de 6 600,00 € provenant de la réserve d'investissement afin d'équilibrer le budget photovoltaïque 2024. Suite à un problème d'écritures d'amortissements sur l'année 2022, un écart apparaît pour équilibrer le budget primitif 2024.

Le comptable public confirme l'existence de cet excédent d'investissement et le solde suffisant au compte 1068 (réserves). Dès lors, il convient de prévoir au budget Photovoltaïque l'opération d'ordre suivant :

- en Dépenses d'Investissement chapitre 040 article 1068 pour 6 600,00 €
- en Recettes de Fonctionnement chapitre 042 article 777 pour 6 600,00 €

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire,

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents la prévision budgétaire d'opération d'ordre comme précité pour 6 600,00 €.

---

#### Point n°12 – Questions diverses

Aucunes questions n'ont été soumises sur ce point.

Mme le Maire remercie l'assemblée pour son écoute et sa participation.

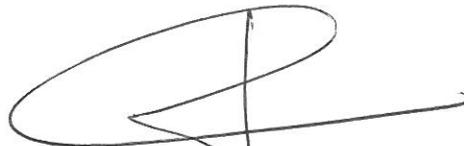
La séance est levée à 20h19

**Le secrétaire de séance**



**Philippe DUCREUX**

**Le Maire,**



**Joëlle LEPETZ**